



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.4, 3.5, 3.6 et 3.12

Numéro de la demande :	2018-4779
Demande :	Modifications à l'étiquette; nouveau site, méthode d'application et cultures de rotation/délai avant la plantation, et instructions avant la récolte
Produit:	Fongicide A20560
Numéro d'homologation :	33021
Principes actifs (p.a.) :	Pydiflumétofène et fludioxonil
N° de document de l'ARLA:	3094496

But de la demande

La présente demande visait l'ajout de l'utilisation du fongicide A20560 sur les oignons, les échalotes, les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, et les petits fruits de plantes naines.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Aucune évaluation toxicologique n'était requise pour la présente demande.

L'exposition professionnelle et les risques connexes découlant de l'extension du profil d'emploi du fongicide A20560 aux oignons, aux échalotes, aux petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, et aux petits fruits de plantes naines ont été évalués. Les nouvelles utilisations ne devraient entraîner aucun risque préoccupant pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle recommandé sur l'étiquette.

Des données sur les résidus issues d'essais au champ menés au Canada et aux États-Unis ont été présentées pour appuyer l'usage domestique du fongicide A20560 sur les légumes-bulbes (GC 3-07), les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (SGC 13-07B) et les petits fruits de plantes naines (SGC 13-07G). Le pydiflumétofène a été appliqué sur des oignons secs, des oignons verts, des bleuets et des fraises à des doses excessives, et la récolte a été effectuée conformément au mode d'emploi.

Limites maximales de résidus

Les limites maximales de résidus (LMR) recommandées pour le pydiflumétofène sont fondées sur les données issues d'essais au champ et sur les indications fournies par le [calculateur des LMR de l'Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#). Les LMR proposées pour les résidus de pydiflumétofène dans ou sur les cultures sont présentées dans le tableau 1.

TABLEAU 1. Résumé des données issues d'essais au champ et des données sur la transformation présentées à l'appui des limites maximales de résidus (LMR)

Dénrée	Méthode d'application/dose d'application totale (g p.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		LMR actuelle (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MPFET	MPEET		
Oignons secs	Traitement foliaire généralisé/ 372-384	6-10	< 0,010	0,121	Aucun	0,2 (SGC 3-07A)
Oignons verts	Traitement foliaire généralisé/ 370-381	7	0,276	1,070		2,0 (SGC 3-07B)
Bleuets en corymbe	Traitement foliaire généralisé/ 297-320	0	0,405	3,550		5,0 (SGC 13-07B)
Fraises	Traitement foliaire généralisé/ 292-312	0-3	0,082	0,557		1,0 (SGC 13-07G, sauf les bleuets nains)

MPFET = moyenne la plus faible des essais sur le terrain; MPEET = moyenne la plus élevée des essais sur le terrain

Après avoir examiné l'ensemble des données disponibles, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) recommande les LMR proposées dans le tableau 1 pour les résidus de pydiflumétofène. Aux LMR proposées, les résidus présents dans ces denrées ne poseront aucun risque inacceptable pour quelque sous-groupe de la population que ce soit (p. ex. nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées).

Évaluation environnementale

L'ajout des sous-groupes 3-07 (légumes-bulbes), 13-07B (petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*) et 13-07G (petits fruits de plantes naines) sur l'étiquette du fongicide A20560 ne devrait pas se traduire par un risque accru pour l'environnement. Par conséquent, les risques associés à l'utilisation du fongicide A20560 sont acceptables du point de vue environnemental lorsque le mode d'emploi figurant sur l'étiquette est respecté.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a présenté les résultats de 36 essais d'efficacité, des justifications scientifiques et des extrapolations de données concernant des produits semblables pour appuyer l'ajout, sur l'étiquette du fongicide A20560, d'un ensemble d'allégations de suppression de maladies dans les grandes cultures. L'évaluation de ces renseignements a confirmé que l'utilisation du fongicide A20560 comme traitement foliaire permet de supprimer ou de réprimer certaines mycoses dans les cultures d'oignons, d'échalotes, de petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (GC 13-07B) et de petits fruits de plantes naines (SGC 13-07G, sauf les canneberges); ce produit a donc de la valeur.

Le fongicide A20560 est un fongicide à large spectre qui est efficace contre plusieurs maladies des plantes qui ont des conséquences importantes pour l'agriculture. L'ajout de ces nouvelles utilisations sur l'étiquette du fongicide A20560 offrira aux producteurs de ces cultures un outil supplémentaire pour lutter contre les maladies.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements fournis et estime que les renseignements sont suffisants pour modifier l'étiquette du fongicide A20560 de manière à y inclure le traitement des oignons, des échalotes, des petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, et des petits fruits de plantes naines.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

2922639	2016, Pydiflumetofen (FTH 545): Magnitude of the Residue on Strawberry, DACO: 7.4.1
2922381	2018, Pydiflumetofen SC (A19649B) Magnitude of the Residues in or on Edible-Podded Legume Vegetables Crop Subgroup (6A) and the Succulent Shelled Pea and Bean Crop Subgroup (6B) Canada 2016, DACO: 7.4.1
2922640	2017, Pydiflumetofen (FTH 545): Magnitude of the Residue on Blueberry, DACO: 7.4.1
2922641	2018, SYN545974 SC (A19649B) & Fludioxonil/SYN545974 SC (A20560C) - Magnitude of the Residues in or on Blueberry Canada 2015 and 2016 - Final Report, DACO: 7.4.1
2922642	2018, SYN545974 SC (A19649B) Magnitude of the Residues in or on Highbush Blueberry Canada 2016, DACO: 7.4.1
2924546	2018, Pydiflumetofen SC (A19649B) - Magnitude of the Residues in Onion (Green & Bulb) Raw Agricultural Commodities Following Foliar Application - USA 2016 - Final Report, DACO: 7.4.1
2922436	2018, A20560 - Value Summary, DACO: 10.1
2922442	2018, A20560 - Data Summary, DACO: 10.2.3.1,10.3.2
2922455	2016, AAFC15-070 Tolerance to, and efficacy of FTH 545 against grey mold <i>Botrytis cinerea</i> in strawberry, DACO: 10.2.3.3
2922456	2015, AAFC15-070E-212 Final report Tolerance to, and efficacy of FTH 545 against grey mold <i>Botrytis cinerea</i> in strawberry., DACO: 10.2.3.3
2922457	2014, ONI14-02 - Efficacy of A19649B for botrytis control in onions - AU, DACO: 10.2.3.3"
2922458	2016, BLU16-03 - Evaluate Adepidyn for control of Botrytis grey mold in wild blueberry, DACO: 10.2.3.3"
2922464	2014, DESWZF5422014 - A19649B formulation global options profiling and rate definition against strawberries Botrytis, DACO: 10.2.3.3
2922466	2017, ONI17-02 - Efficacy Trials To Support A9219B PR in botrytis on onion - 2017, DACO: 10.2.3.3
2922467	2014, ONI14-01 - Efficacy of A19649B for botrytis control in onions - AU, DACO: 10.2.3.3
2922470	2016, USSJ0F1092016 - Evaluate APN formulations for control of Botrytis in strawberries., DACO: 10.2.3.3
2922473	2017, BLU17-08 - Evaluation of fungicides for control of botrytis blight in wild blueberry, DACO: 10.2.3.3
2922474	2014, ZA320F0012014 - Stage 3: Fusha: Efficacy and crop safety of SYN545974 against grey mould in strawberries, DACO: 10.2.3.3
2922475	2014, ZA330F0122014 - Stage 3: Fusha: Efficacy and crop safety of SYN545974 against grey mould in strawberries, DACO: 10.2.3.3"
2922476	2017, BLU17-07 - CL F14 Efficacy in control of Botrytis in Blueberries. La Poza., DACO: 10.2.3.3"

2922477 2017, ONI17-03 - Efficacy Trials To Support A9219B PR in botrytis on onion -
2017, DACO: 10.2.3.3
2924343 2018, A20259 - Data Summary, DACO: 10.2.3.1,10.3.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9